



## DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FSU 91 CSA-SD DU LUNDI 26 JUIN 2023

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD,

Face au projet brutal du gouvernement et aux multiples atteintes portées à la démocratie sociale et parlementaire pour imposer sa réforme des retraites, une mobilisation puissante et historique par son caractère unitaire s'est inscrite dans la durée, se poursuivant jusqu'au mois de juin. Malgré l'opposition de la majorité de la population, ce gouvernement a maintenu son projet de manière anti-démocratique et autoritaire, usant de tous les artifices permis par la constitution de la Vème République. Ce jusqu'au-boutisme se manifeste sur bien d'autres sujets, notamment par le refus du ministère de l'Éducation Nationale de soumettre au vote du CSA-MEN les projets de textes concernant une partie des mesures socles et la mise en œuvre du pacte. L'intersyndicale éducation oppose elle aussi depuis des mois un front uni à ce déni permanent de démocratie et aux réformes que le gouvernement cherche à imposer contre l'avis unanime de toutes les organisations. La FSU, au sein de l'intersyndicale, continue à combattre tous les projets qui mettent à mal notre système social et de solidarité, et à porter, pour les enseignantes et les enseignants, mais aussi l'ensemble de la fonction publique, des revendications pour de véritables mesures de revalorisation sans contrepartie.

Les méthodes autoritaires du gouvernement se manifestent également par la mise en place à marche forcée de réformes pourtant unanimement contestées. Dans une désastreuse impréparation, le Ministère impose pour les mettre en œuvre un calendrier intenable qui met sous tension les services à tous les niveaux, ceux de la Direction Académique inclus. Les chefs d'établissements sont sommés de vendre le pacte et tout ce qu'il implique, en l'absence de tout cadrage réglementaire, et au gré d'une communication gouvernementale fluctuante, tentant d'allumer des contre-feux à mesure que l'hostilité des salles des professeurs au Pacte se manifeste plus clairement. Nos collègues n'avaient pas besoin des campagnes d'informations menées par les organisations syndicales pour comprendre les dangers que recèle le pacte. Il attaque nos statuts et remet en cause profondément notre identité professionnelle. C'est bien l'insultante insuffisance des mesures SOCLE qui pourrait contraindre les collègues dans une situation salariale difficile à accepter le PACTE, et non une adhésion à ce dispositif qui renforce les inégalités de tous ordres, en particulier les inégalités femmes/hommes, qui menace nos métiers, nos statuts, et par la même l'essence du service public d'Éducation.

La vision rétrograde et libérale de l'École que prône le gouvernement s'illustre pleinement dans la réforme de la sixième : un renforcement des "fondamentaux" qui vient remplacer l'enseignement de la technologie, mais aussi des heures de "découverte de métiers" qui témoignent d'une vision utilitariste et adéquationniste de l'école ayant pour conséquence de rabattre les ambitions scolaires des élèves les plus fragiles en les orientant dès la 5ème. La réforme particulièrement brutale de la Voie Professionnelle fait le choix, sous couvert de lutte contre le décrochage scolaire et de volonté d'améliorer l'insertion, du séparatisme social en poussant de force les élèves vers les métiers en tension, selon une logique économique liant la carte des formations aux besoins locaux des entreprises. Visant particulièrement

les formations tertiaires, où la majorité des enseignants et des élèves sont des femmes, elle met en place un véritable plan social où les personnels seront contraintes à des reconversions forcées, et les élèves à une orientation vers des métiers désertés par les actifs en raison des conditions salariales et de travail indignes. La refonte de l'année de terminale, avec la perte des heures disciplinaires associées, est constitutive d'un renoncement d'ampleur à la qualité de la formation, ne pouvant avoir d'autre but que la déqualification volontaire de l'emploi dans une logique de libéralisation du marché de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Ces mesures, auxquelles s'opposent l'ensemble des organisations syndicales, sont le signe d'un mépris des personnels et de leurs représentants, mais aussi d'une vision étriquée et réactionnaire de la formation des jeunes.

La fin d'année scolaire en lycée GT est apocalyptique. Même le Ministère se voit contraint de reconnaître que rien ne va dans la réforme du Lycée Blanquer, notamment les épreuves de spécialités tenues en mars et la généralisation du contrôle continu. La publication des résultats des épreuves dès le mois d'avril, combinée au jeu des coefficients et au poids du contrôle continu a été, comme cela était prévisible, source de démotivation et d'absentéisme, et a dégradé l'implication des élèves dans la préparation à l'épreuve de philosophie.

Concernant l'ordre du jour qui nous occupe aujourd'hui, les années se succèdent et malheureusement se ressemblent. Notre indignation est à la mesure de l'insuffisance des moyens en assistance éducative pour les collèges et les lycées du département. Nous voulons ici déconstruire les mécanismes de la politique choisie par la Rectrice qui vous contraint, en Essonne, à des choix que nous estimons profondément injustes. Partons d'un premier problème, mais qui n'est pas mince : le barème académique, qui permet de construire la dotation théorique des établissements et qui vous sert d'outil pour la répartition de votre enveloppe, est calculé à partir des constats et non des prévisions. La FSU s'insurge contre cette méthode, parce qu'elle est contraire aux principes d'allocation des DGH qui, elles, sont pensées en fonction des prévisions. Cette distorsion entre les moyens en enseignement et les moyens en assistance éducative est dangereuse : elle dessine en creux un modèle pragmatique et défaillant, destiné à satisfaire l'opinion publique. On s'inscrit bien ici dans la logique du PACTE pensé avant tout pour mettre en œuvre les remplacements de courte durée : la priorité est aux profs devant les élèves, peu importe les conditions. La Rectrice se félicite donc de financer les structures qui augmentent inexorablement sous le poids de la pression démographique, mais accepte sans vergogne de ne pas financer des ETP d'assistants d'éducation à la mesure de l'augmentation du nombre d'élèves. La conséquence est scandaleuse quand on voit que le LIPPS qui ouvre maintenant des divisions de terminale accueille bien plus d'élèves que l'année d'avant et qu'on est obligés, pour accompagner la montée pédagogique, de financer des postes d'AED pour ce lycée en enlevant des moyens aux autres lycées. La FSU s'inquiète d'une telle politique dans un département où de nouveaux collèges vont ouvrir et où des lycées professionnels deviennent et deviendront polyvalents. Nous exigeons que les ouvertures d'établissements soient financées complètement pour les postes des personnels non-enseignants !

Deuxième problème : le barème. Une belle invention que ce barème qui permet de justifier les redéploiements opérés en repérant les établissements que vous estimez surdotés ! La FSU dénonce cette méthode qui ne sert qu'à entretenir la pénurie. Les écarts au barème que vous constatez en théorie sont vécus, sur le terrain, bien autrement. S'il existe donc une distorsion si grande entre ce fameux barème et le ressenti réel des acteurs sur le terrain, c'est bien alors ce barème qu'il faut réinterroger. Nous rappelons ici que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses

personnels : de simples chiffres ne doivent pas balayer l'expression d'un épuisement professionnel et des risques psycho-sociaux avérés. Votre barème n'est ici qu'un outil, dites-vous, pour aider à la décision. Nous le considérons comme un outil politique destiné à motiver des choix comptables qui font peu cas de l'humain. Le CHSCTD 91 a réalisé l'an dernier une enquête fine, destinée à mettre en lumière les conditions de travail des personnels vie scolaire du département. Une des préconisations fait état de la nécessité absolue de reconsidérer les barèmes en les calculant à partir de critères essentiels que l'Administration choisit pour le moment d'ignorer : la prise en compte des DUERP, les signalements dans les registres DGI et SST, les spécificités bâtementaires de l'établissement, la prise en compte d'un contexte spécifique, l'amplitude horaire d'ouverture des établissements, la présence de sections ou dispositifs d'inclusion scolaire, les besoins sur les temps les plus tendus de la journée. Nous vous rappelons que l'Administration a participé à cette enquête et qu'elle a pu constater les difficultés du terrain et les besoins criants des équipes. Cette enquête n'a-t-elle donc aucune valeur à vos yeux ?

Nous terminerons notre propos sur le sort scandaleux que vous réservez à l'éducation prioritaire, avec une reprise de moyens sur le collège REP+ Jean Vilar à Grigny et sur le collège REP+ Senghor à Corbeil. Quand la casse de l'éducation prioritaire s'arrêtera-t-elle ? La baisse des marges au titre de l'IPS pour la rentrée scolaire 2023 faisait déjà apparaître, ce qui n'était malheureusement pas nouveau, les collèges d'éducation prioritaire comme les grands perdants de la pression démographique. Quelques mois plus tôt le Conseil Départemental annonçait en CDEN une réduction de la dotation « Vie de l'élève » pour les collèges REP+ de 23€ à 12€. La FSU 91 refuse que son département remporte la palme de l'injustice sociale et demande à pouvoir enquêter l'année prochaine sur le climat scolaire et sur les conditions de travail des personnels dans les deux collèges qui subissent cette perte de moyens AED. Nous rappelons que l'enquête réalisée l'an dernier a eu lieu dans un collège d'éducation prioritaire victime aussi d'une baisse de moyens et que c'est précisément cette enquête qui a mis au jour la non-pertinence du barème académique qui vous sert pourtant ici d'outil d'aide à la décision.

En tout état de cause, nous vous livrons donc malheureusement la même analyse que les années précédentes : les effectifs augmentent, les besoins s'accroissent, mais les moyens baissent. Certes l'école ne peut pas tout, et bien des problématiques trouvent leurs origines en dehors de l'école. Mais c'est sans aucun doute le rôle de l'École que d'offrir à chaque élève, en son sein, un climat serein de nature à favoriser les apprentissages, et à permettre aux jeunes de se construire en tant que futur citoyen. Dans un contexte où la baisse des DGH a déjà entraîné la disparition des dispositifs d'aides et des groupes à effectifs réduits, dans un contexte où les vies scolaires sont confrontées au quotidien à des situations complexes touchant à des questions de laïcité, de harcèlement ou de discrimination, la dotation insuffisante que vous nous présentez aujourd'hui sur l'assistance éducative, nous paraît mettre en péril encore davantage les climats scolaires déjà fragiles de nos établissements essonniers. À cet égard, nous dénonçons également le projet du gouvernement de fusionner les tâches des AED et des AESH pour créer des accompagnants à la réussite éducative (ARE) au risque de précariser encore plus les personnels en niant leur spécificité professionnelle. Il s'agit avant tout d'optimiser la masse salariale, sans se soucier de la dégradation des conditions de travail des personnels concernés. Pour toutes ces raisons, nous appelons les représentants des personnels élus au CSA-SD à voter contre le projet de répartition des moyens en assistance éducative présenté par la DSDEN de l'Essonne.

Pour conclure, nous attirons votre attention sur la surcharge de travail généralisée et sur l'état d'épuisement des personnels, qui s'avère chaque année plus préoccupant que l'année précédente. Nous vous exprimons d'ores et déjà nos très grandes inquiétudes pour cette rentrée 2023, sur fond de Pacte.

Si on pousse le jeu de mot jusqu'au bout, quel pacte passons-nous ? Et avec qui ? Le Pacte, dans le contexte que nous venons de vous décrire, c'est un désaveu de nos métiers et de nos statuts. Les collègues qui pactiseront le feront par nécessité mais seront en désaccord avec eux-mêmes. Le Pacte, dans les salles des profs et les établissements, sera source de divisions : il y aura d'un côté, celles et ceux qui acceptent parfois malgré eux de pactiser et de l'autre, celles et ceux qui résistent parce qu'ils le peuvent. Le Pacte, qui ne concerne que certaines catégories de personnels, augmentera les inégalités entre les différents acteurs de l'Éducation Nationale en opposant les enseignants, psy-EN et CPE à d'autres personnels, qui se considèrent comme les grands oubliés : les AED et les AESH bien sûr, mais aussi les assistances sociales qui ont fait entendre leur colère lundi dernier devant vos murs. Le Pacte, c'est le contraire de l'idéal que nous nous efforçons de porter au quotidien dans nos écoles et nos établissements. Le Pacte, c'est le retour du paiement à la tâche au détriment de la fonction, le service public d'éducation ne doit pas être ubérisé. Le Pacte, c'est la mise à mort du collectif et du sentiment d'appartenance à une communauté éducative constructive et bienveillante. Dans ces conditions, comment continuer de penser un modèle éducatif digne, décent et respectueux des personnels et des élèves ? La FSU continue de revendiquer l'abandon de ce Pacte délétère, exige une revalorisation pour toutes et tous sans contrepartie, réclame des moyens supplémentaires – bâtimentaires et humains – à la hauteur des besoins, et apportera son soutien à toutes les écoles et tous les établissements mobilisés sur la fin d'année et dès le début du mois de septembre 2023.